

Audience publique

6210-10-001

Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière

Réponses aux questions transmises le 28 mai 2013 par la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) chargée de l'étude de ce dossier, au Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP)

Q *Outre les territoires actuellement protégés aux îles de la Madeleine et faisant parti du réseau des aires protégées du Québec ainsi que le projet d'aire marine protégée, votre ministère travaille-t-il actuellement sur d'autres projets d'aires protégées qui pourraient y être reconnus à court, moyen et long terme?*

R En réponse à cette question, le MDDEFP n'a pas actuellement dans ses cartons d'autres projets d'aires protégées (réserve écologique, réserve de biodiversité, réserve naturelle) sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine.

Q *Le Comité Zone d'intervention prioritaire (ZIP) des Îles-de-la-Madeleine a procédé à une caractérisation en 2008 et a ainsi pu répertorier près de 335 milieux humides aux Îles couvrant une superficie de près de 1 000 ha en milieu terrestre.*

➤ *Est-ce que ce travail de caractérisation est reconnu par votre Ministère comme base de connaissances scientifiques?*

Le MDDEFP a consulté les travaux de caractérisation des milieux humides réalisés par le comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine en 2005 et en 2008. La cartographie est cependant considérée encore incomplète.

Une cartographie des groupements végétaux, réinterprétée par la direction du patrimoine écologique et des parcs en 1998, à partir de la carte de Beaumont et Chamberland (1976), indique qu'il y aurait potentiellement 400 ha de tourbières. Également, à la lumière de notre connaissance terrain des îles, certains secteurs des systèmes de cordons dunaires et de l'arrière dune n'apparaissent pas dans la cartographie du comité ZIP. Une troisième phase de projet devrait être l'occasion de pousser plus loin les vérifications terrain afin de finaliser une cartographie complète et précise des milieux humides des Îles-de-la-Madeleine.

- *Outre cette étude du comité ZIP, qu'elle est l'étendu des connaissances de votre Ministère quant aux milieux humides aux îles de la Madeleine? Existe-t-il d'autres études ou caractérisations? Si oui, fournir à la commission les informations recueillies.*

Veillez trouver annexé une fiche synthèse réalisée par la Direction du patrimoine écologique et des parcs sur les milieux humides aux Îles-de-la-Madeleine. À notre connaissance, les études de caractérisations effectuées par le comité ZIP n'ont pas été financées par le MDDEFP.

Un travail de caractérisation des écosystèmes des Îles-de-la-Madeleine a été réalisé en 1998 par la direction du patrimoine écologique, pour le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, dans le cadre de l'entente Saint-Laurent Vision 2000. Ce travail n'aurait cependant pas été publié. Ce projet avait pour but de développer un système de gestion intégrée des ressources à des fins de conservation pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine, notamment pour la localisation de sites exceptionnels ou représentatifs de la biodiversité. La carte des groupements végétaux identifie plusieurs milieux humides potentiels et présente un portrait général des écosystèmes de l'archipel.

Pierre Michon
Porte-parole
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

Martin Joly
Chef d'équipe
Direction du patrimoine écologique et des Parcs

10 juin 2013

FICHE SYNTHÈSE POUR INFORMATION

Numéro de référence

1- Identification

Direction générale			
Direction Patrimoine écologique et parcs		Service Expertise en biodiversité	
Chargé de dossier Daniel Lachance	Fonction Chargé de projets	Signature	Date : 03-05-2013
Martin Joly	Chef d'équipe	Signature	07-06-2013
Cadre supérieur Jean-Pierre Laniel	Fonction	Signature	Date :
Sous-ministre adjoint		Signature	Date :

2- Sujet

État du dossier **milieux humides** aux Îles-de-la-Madeleine dans le cadre du BAPE sur les "*effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière*"

3- État de situation aux Îles-de-la-Madeleine

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la plupart des milieux humides des Îles-de-la-Madeleine sont situés à l'intérieur des terres. À l'exception de quelques grands marais en eau salée ou saumâtre, les berges de l'archipel sont généralement occupées par des plages, des falaises et des flèches sableuses. À l'intérieur des terres, le relief du territoire madelinot est complexe et varié. Chacune des îles se présente comme un noyau rocheux, le plus souvent surélevé en son centre par de hautes collines. La plupart des milieux humides qui s'y trouvent occupent de petites dépressions de superficie souvent inférieure à 0,5 ha. La petite superficie des milieux humides rend leur identification par voie des airs particulièrement difficile. Il est par conséquent malaisé d'établir un portrait fiable des milieux humides des Îles-de-la-Madeleine.

D'importantes campagnes d'inventaire sont venues remédier à l'imprécision des cartographies classiques réalisées par photo-interprétation. Ces campagnes, conduites en 2005 et 2008, ont permis l'identification et la délimitation de 335 milieux humides, pour une superficie totale d'environ 1000 hectares, ce qui représente environ 5% de la superficie totale de l'archipel. Cependant, le comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, responsable des inventaires, estime que 150 milieux humides ont échappé à leurs travaux et qu'une troisième campagne sera nécessaire à la complétion du portrait des milieux humides de l'archipel. Au vu de données disponibles, il est donc raisonnable de penser que les milieux humides couvrent, au total, plus de 1400 hectares aux Îles-de-la-Madeleine, soit environ 7% de la superficie de l'archipel.

Le pré humide est le type de milieu humide le plus abondant. Il représente environ 40% des milieux humides inventoriés par le comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine. Il s'agit d'une étendue plane, légèrement imbibée d'eau, généralement située le long d'un cours d'eau. Le pré humide est inondé lors des crues

printanières et s'assèche durant l'été. Le pré humide est attrayant pour les promoteurs immobiliers, qui le confondent souvent avec un simple pâturage.

Le marais d'eau douce est le deuxième type de milieu humide le plus abondant. Il représente environ 35% des milieux humides inventoriés. Ce marais, isolé des eaux du golfe, se trouve surtout aux abords des nombreux étangs parsemant l'archipel. Plusieurs marais d'eau douce sont d'origine anthropique, et sont apparus suite à la mise en place de fossés le long des routes, ce qui explique leur abondance aux abords des zones habitées.

Les autres types de milieux humides (marais salés ou saumâtres, marécages, tourbières) sont peu abondants. Les tourbières, en particulier, seraient peu nombreuses, mais occuperaient localement d'importantes superficies (20 ha et plus).

Une cartographie des groupements végétaux, réinterprétée par la direction du patrimoine écologique et des parcs en 1998, à partir de la carte de Beaumont et Chamberland (1976), indique qu'il y aurait potentiellement 400 ha de tourbières. Également, à la lumière de notre connaissance terrain des îles, certains secteurs des systèmes de cordons dunaires et de l'arrière dune n'apparaissent pas dans la cartographie du comité ZIP. Une troisième phase de projet devrait être l'occasion de pousser plus loin les vérifications terrain afin de finaliser une cartographie complète et précise des milieux humides des Îles-de-la-Madeleine.

4- Action en cours

Le schéma d'aménagement de la MRC Les Îles-de-la-Madeleine comprend une section propre aux milieux humides où l'on trouve une synthèse des travaux conduits par la ZIP des Îles-de-la-Madeleine. Les 335 milieux humides identifiés à ce jour y sont cartographiés. Les municipalités de l'archipel ont ajusté certains de leurs règlements municipaux pour assurer le maintien de ces milieux humides. Par exemple, le règlement sur la circulation des véhicules hors route précise que toute circulation est interdite au sein des milieux humides répertoriés.

Depuis 2005, la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine a fait l'acquisition de quelques terrains où ont été identifiés des milieux humides d'intérêt pour la conservation.

5- Possibles effets liés aux activités d'exploration et d'exploitation

À ce stade-ci, nous avons peu d'information sur la localisation des projets d'exploration et d'exploitation des ressources naturelles. Bien que les milieux humides n'occupent que 7% du territoire, ils y sont bien répartis. Advenant une exploitation intensive des ressources naturelles, il apparaît difficile d'éviter tout impact sur les milieux humides. Or, aux Îles-de-la-Madeleine, ces milieux revêtent une importance toute particulière puisqu'ils sont une source d'alimentation importante pour la nappe phréatique. À cet effet, le rôle des tourbières mérite d'être souligné, puisque le dépôt organique de ces écosystèmes peut entreposer d'importants volumes d'eau.

La construction de routes et d'infrastructures, le dragage, le remblayage, la perturbation du substrat (piétinement, passage de véhicules motorisés) ainsi que la modification des régimes hydrologiques sont les principales activités qui pourraient nuire aux milieux humides de l'archipel madelinot.

6- Recommandations

Une troisième phase apparaît importante afin de finaliser la cartographie détaillée des milieux humides du comité ZIP. Elle permettrait de préciser l'identification des tourbières, et de détailler certains milieux humides du système dunaire. Un protocole d'inventaire adapté devrait être fixé à cette fin.

Puisque les inventaires du comité ZIP sont incomplets et que les cartographies traditionnelles sont peu fiables, toute activité d'exploration ou d'exploitation minière ou gazière devrait être précédée d'une caractérisation écologique du site conduite par un professionnel de l'environnement. Il serait ainsi possible d'établir avec certitude si des milieux humides y sont présents.

Si un milieu humide devait être visé par une activité d'exploitation des ressources naturelles, une attention particulière devrait être accordée au lien existant entre cet écosystème et la nappe phréatique sous-jacente. Les études hydrogéologiques de ce genre étant particulièrement coûteuses, leur caractère essentiel mérite d'être mentionné d'entrée de jeu.